

N° 39

Mai -
juin 2026

MONTPELLIER EN COMMUN



encommun
.montpellier.fr

l'information
au quotidien

Le supplément de la Ville de Montpellier



MICHAËL DELAFOSSE
Déterminé à agir pour demain





Pour réaliser son programme, le maire de Montpellier pourra compter sur 26 adjoints et une équipe riche du pluralisme démocratique.

© L. Séverac

NOUVELLE ASSEMBLÉE COMMUNALE

Montpellier : continuer d'agir

Réélu le 22 mars 2026, une première depuis 25 ans pour le maire à Montpellier, Michaël Delafosse a été officiellement installé dans ses fonctions le 28 mars, à l'occasion d'un conseil municipal riche en émotions. Dans un discours à la fois solennel et volontariste, le maire a tracé les grandes lignes d'un nouveau mandat placé sous le signe de l'action, de continuités assumées, de la responsabilité et du rassemblement, au service des Montpelliérains.

Une confiance renouvelée

Dès l'ouverture de son discours d'investiture, Michaël Delafosse a tenu à remercier les habitants pour la confiance accordée à son équipe municipale, reconnaissance du travail mené depuis 2020, rappelant que ce choix démocratique constitue avant tout une exigence. « Je veux ici dire ma très

profonde gratitude et ma reconnaissance à l'ensemble des Montpelliéraines et des Montpelliérains qui m'ont accordé leur confiance. Elle m'honore, elle m'engage, elle m'oblige », a-t-il souligné, affirmant sa volonté de conduire un mandat exemplaire, efficace et tourné vers l'intérêt général. Dans un esprit républicain, le maire a éga-

lement salué l'ensemble des élus, majorité comme opposition, réaffirmant son attachement à un véritable débat démocratique : « Je souhaite des débats respectueux, constructifs et utiles dans l'intérêt des Montpelliérains. Je ne doute pas que cet état d'esprit vous habite autant qu'il m'habite. »

Un premier mandat de transformations concrètes

Revenant sur le mandat 2020-2026, le maire a rappelé les crises traversées et les choix structurants opérés. La gratuité des transports en commun, symbole d'une politique sociale, écologique et favorable au pouvoir d'achat, restera un pilier de l'action municipale.

Transformation de l'espace public, développement des mobilités douces et des espaces verts, investissements dans les écoles, la culture et la solidarité : ces réalisations constituent les fondations d'un projet qui se poursuit.

2026-2032 : un mandat d'action

« Le cap que je souhaite donner à notre ville est clair : agir pour Montpellier. Agir en fidélité avec cette ville millénaire, qui s'enrichit dans un dialogue qui puise sa force dans une histoire multiséculaire. Construire la modernité et rendre les rêves possibles. Ainsi est Montpellier. Elle réussit quand elle est fidèle par sa tolérance, par son acceptation de l'autre. Il faut rester cette ville ouverte au monde, généreuse, qui croit dans l'altérité », a-t-il affirmé avec force, présentant un nouveau mandat qui se veut résolument opérationnel. En matière de logement et d'urbanisme, la Ville poursuivra l'accélération de la production de logements et continuera d'engager des transformations majeures, tout en ouvrant davan-



Symboliquement, le premier magistrat a souhaité que l'écharpe lui soit remise par deux jeunes élus du conseil municipal des enfants, Cécilia et Meziane.

© L. Séverac



© L. Séverac

tage les espaces naturels comme pour le grand parc de Lunaret. L'égalité territoriale sera au cœur des politiques publiques, avec une attention particulière portée aux quartiers populaires, à l'image du projet de la nouvelle médiathèque Jean-Jacques Rousseau à la Mosson, pensée comme un équipement d'émancipation et d'accès à la culture. Et la volonté de « trouver le chemin de la fraternité par une certaine idée de la ville qui accorde une place forte à l'espace public, à la rencontre, à l'espace du bien commun ».

Rassembler pour améliorer le quotidien

En conclusion, Michaël Delafosse a lancé un appel au rassemblement de toutes les énergies : élus, forces vives du territoire et habitants, pour une amélioration tangible de la qualité de vie à Montpellier. « Être élu, c'est dire et c'est faire. »

Michaël Delafosse président de la Métropole de Montpellier

Jeudi 9 avril, Michaël Delafosse a été réélu président de la Métropole, qui réunit 31 communes, dont Montpellier. Mobilité, économie et emploi, urbanisme et aménagements, déchets... l'institution agit dans de nombreuses compétences qui sont utiles au quotidien des habitants.



À lire sur encommun.montpellier.fr

Les premières heures d'un nouveau mandat

Le samedi 28 mars, la journée d'investiture du nouveau conseil municipal a été riche en émotions et en temps forts, symboliques pour l'ouverture d'un nouveau mandat, conduit par Michaël Delafosse, 62^e maire de la Ville de Montpellier.



© L. Séverac



© L. Séverac



Le début de la séance a été présidé par Michel Calvo, doyen parmi les élus municipaux présents. « *La République donne sa chance à tous ses enfants* » a-t-il rappelé à cette occasion lors d'un discours d'ouverture de séance à la fois solennel et émouvant. « *Il y a une majorité et des minorités dans cette assemblée, mais c'est tous ensemble que nous devons penser. Nous devons agir pour l'intérêt général et la population. C'est cela qui doit nous guider.* »



9h30, c'est par un chaleureux accueil et sous les applaudissements qu'est arrivé Michaël Delafosse, entouré par sa famille, après un trajet en tramway. S'est ensuivi, à 10h précises, le début du conseil municipal d'élection du maire et d'installation des 69 élus de la Ville sur les bancs de l'assemblée. Désignés par le suffrage universel, les élus agiront durant les six années à venir, pour les Montpelliérains et pour la ville.



© C. Ruiz



Avec 53 voix, soit l'entièreté du groupe majoritaire, Michaël Delafosse a été reconduit dans ses fonctions lors de l'installation du conseil municipal. Une confirmation du verdict des urnes donné par les Montpelliérains quelques jours auparavant. La séance s'est tenue en présence des élus du conseil municipal des enfants, de nombreux invités en tribune et de près de 700 personnes qui ont suivi les débats depuis la salle des Rencontres de l'hôtel de Ville.



« *Je veux ici dire ma très profonde gratitude et ma reconnaissance à l'ensemble des Montpelliéraines et des Montpelliérains qui m'ont accordé leur confiance. Elle m'honore, elle m'engage, elle m'oblige* », a déclaré Michaël Delafosse nouvellement réélu, lors d'un discours vibrant mêlant gratitude, valeurs républicaines et résolulement tourné vers l'avenir de la cité.



© L. Séverac



À l'issue de la séance, vers 11h30, afin de ne pas perdre de temps pour « *la mise en œuvre du programme sur lequel nous avons été élus* », Michaël Delafosse a déclenché le compteur installé dans son bureau à l'hôtel de Ville, lequel a affiché les 2 178 jours restants avant la fin de ce nouveau mandat. « *Chaque jour compte au service de Montpellier pour tenir nos engagements* », a-t-il rappelé à cette occasion.



© L. Séverac



© L. Séverac



À 11h45, le maire de Montpellier, Hélène Mandroux maire honoraire de Montpellier et le nouveau conseil municipal ont rendu hommage aux employés municipaux morts pour la France, en déposant une gerbe devant la stèle qui leur est dédiée, située dans le parc d'Arménie.



© L. Séverac



Pour clore cette journée, après une après-midi dédiée à la célébration des premiers mariages à Grammont, à 16h, un hommage a été rendu, à travers une allocution, aux Montpelliéraines et aux Montpelliérains, soldats, résistants ou déportés morts pour la France, sur la place de la Légion d'Honneur devant le Monument aux morts de toutes les guerres, esplanade Charles de Gaulle.

69 élus à votre service

Le conseil municipal comporte quatre élus de plus que lors du précédent mandat. Le groupe majoritaire, conduit par le maire Michaël Delafosse, comprend 53 élus. L'opposition compte 16 élus.

Groupe majoritaire



Michaël DELAFOSSE ●
49 ans
Maire de Montpellier
Président de Montpellier Méditerranée Métropole
Professeur d'histoire géographique



Sébastien COTE ●
53 ans, 1^{er} adjoint à la Tranquillité publique, Prévention de la délinquance, Cohésion sociale et Plan de mandat
Professeur d'histoire



Marie MASSART ●
47 ans, 2^e adjointe à la Politique alimentaire, Agriculture urbaine et Médiation écologique
Cadre de la fonction publique



Stéphane JOUAULT ●
47 ans, 11^e adjoint à la Nature en ville et biodiversité
Conseiller principal d'éducation



Agnès ROBIN ●
55 ans, 12^e adjointe à la Culture
Professeur d'université



Eddine ARIZTEGUI ●
38 ans, 13^e adjoint au Bien-être animal
Cadre en ressources humaines



Inbal BENAYON ●
55 ans, 14^e adjointe à la Lutte contre les discriminations, Droits des femmes et Actions en faveur des familles monoparentales
Cheffe de projets



Christophe BOURDIN ●
50 ans, 3^e adjoint à la Ville sportive et Développement du sport féminin
Avocat



Tasnime AKBARALY ●
49 ans, 4^e adjointe à la Ville éducative, Petite enfance et Réussite scolaire
Chercheuse à l'Inserm



Laurent NISON ●
52 ans, 5^e adjoint à l'Urbanisme durable, Maîtrise foncière et Embellissement des espaces publics
Développeur en informatique



Agnès SAURAT ●
58 ans, 6^e adjointe au Patrimoine municipal et Sobriété énergétique
Cadre de la fonction publique



Alban ZANCHIELLO ●
64 ans, 19^e adjoint au Patrimoine historique et sa mise en valeur, Promotion de la langue occitane et Jumelage avec Heidelberg
Cadre de la fonction publique



Delphine ESSELIN ●
38 ans, 20^e adjointe à la Vitalité démocratique, Concertation citoyenne et Innovation sociale
Dirigeante d'entreprise



Mustapha LAOUKIRI ●
52 ans, 21^e adjoint à la Commande publique, Politique d'achats, Emploi et Création d'entreprises
Conseiller en financement



Annie BENEZECH ●
67 ans, 22^e adjointe aux Quartiers Près d'Arènes et Croix d'Argent
Directrice d'une association



Manu REYNAUD ●
51 ans, 7^e adjoint à la Ville numérique, Usage raisonné de l'intelligence artificielle et Performance du service public
Travailleur indépendant



Radia TIKOUK ●
54 ans, 8^e adjointe aux Relations aux usagers
Fonctionnaire



Serge GUISEPPIN ●
65 ans, 9^e adjoint aux Finances et Ressources humaines
Cadre d'entreprise retraité



Muriel RESSIGUIER ●
48 ans, 10^e adjointe aux Solidarités
Cheffe de projets



Yvan NOSBÉ ●
54 ans, 23^e adjoint à la Coordination des travaux dans la ville, Propreté et Montpellier au quotidien
Cadre de la fonction publique



Élodie BRUN-MANDON ●
47 ans, 24^e adjointe à la Jeunesse et vie étudiante, et lutte contre les addictions
Coordnatrice en santé



Sophiane MANSOURIA ●
32 ans, 25^e adjoint au Quartier Cévennes, Jumelage avec Fès et Plan de déploiement des activités sportives dans l'espace public
Agent territorial



Adama KANTÉ ●
47 ans, 26^e adjointe au Quartier Hôpitaux-Facultés et Conseil des étrangers.
Cadre de l'assurance maladie

Les conseillers municipaux de la majorité


Hervé MARTIN ● 56 ans
Professeur en SEGPA

Julie FRÈCHE ● 45 ans
Cadre de la fonction publique

Christian ASSAF ● 53 ans
Cadre de la fonction publique

Tal ANAHORY ● 59 ans
Médecin

Guylain CLAMOUR ● 48 ans
Professeur d'université

Fanny DOMBRE COSTE ● 69 ans
Photographe retraitée, députée

Clara GIMENEZ ● 31 ans
Ingénieur d'études



Michel CALVO ● 76 ans
Cadre retraité

Fatima BELLAREDJ ● 55 ans
Cadre administratif

Jean-Louis GÉLY ● 67 ans
Retraité

Clare HART ● 61 ans
Cheffe d'entreprise

Grégoire DELFORGE ● 51 ans
Dirigeant associatif

Jacqueline MARKOVIC ● 51 ans
Consultante et formation en communication

Yves BARRAL ● 71 ans
Retraité



Fabrice LECOMTE ● 67 ans
Retraité

Aurély DI DOMENICO ● 49 ans
Directrice d'école

Fatma NAKIB ● 55 ans
Chargée de production

Nazim SARICA ● 33 ans
Chercheur en biologie

Émilie BIONDI ● 26 ans
Chargée d'administration et de communication

Éliane URTADO ● 64 ans
Retraîtée

Maxime ARNAUD-BUCHARD ● 33 ans
Avocat



Mylvia HOUQUET ● 52 ans
Cadre de l'Assurance maladie

Colas VALAT ● 70 ans
Retraité

Marwan BARAKA ● 40 ans
Expert-comptable mémorialiste

Naima SAYAD ● 57 ans
Avocate

Stéphane HERNANDEZ ● 54 ans
Auto-entrepreneur

MAJORITÉ MUNICIPALE
(53 ÉLUS)

- Groupe Socialistes, progressistes, écologistes et républicains (34 élus) présidé par Julie Frèche.
- Groupe Les Écologistes (10 élus) présidé par Manu Reynaud.
- Groupe Communistes et Républicains (5 élus) présidé par Hervé Martin.
- Groupe Place publique (4 élus), présidé par Christophe Bourdin.

Groupe d'opposition La France Insoumise et Verts populaires


Nathalie OZIOL
36 ans
Professeure d'anglais
Députée
La France Insoumise

Antoine BERTRAND
29 ans
Attaché territorial
La France Insoumise

Julia MIGNACCA
40 ans
Responsable énergies renouvelables
Les Verts populaires

Rhany SLIMANE
40 ans
Militant des quartiers populaires
La France Insoumise

Livia JAMPY
25 ans
Étudiante en management public
Co-animatrice nationale de la France Insoumise

Kamel MOUFID
21 ans
Étudiant en informatique
La France Insoumise



Alenka DOULAIN
36 ans
Animatrice dans la transition énergétique
Cause Commune

Nicolas HILLAIRE
31 ans
Kinésithérapeute
La France Insoumise

Groupe d'opposition Montpellier notre fierté


Mohed ALTRAD *
77 ans
Chef d'entreprise

Marie-France BOISBAULT
52 ans
Cadre à la CAF

Salim JAWHARI
43 ans
Expert-comptable / Commissaire aux comptes

Lilit AGHAJANYAN
26 ans
Conseillère clientèle bancaire

David NOCCA
54 ans
Chirurgien
Professeur d'université

Stéphanie JANNIN
48 ans
Architecte – Docteur en urbanisme



Jérémy ORZECOWSKI
39 ans
Président d'association sportive. Énergies renouvelables

Patricia MIRALLÈS
59 ans
Agent d'État
Ancienne ministre

* Absent lors des trois premiers conseils municipaux, il n'a pas pu être photographié.

Amplifier les transformations engagées

Forte des nombreuses actions menées durant ces six dernières années, la Ville engage jusqu'en 2032 un programme ambitieux pour faire de Montpellier une cité toujours plus écologique, plus solidaire, plus innovante et rayonnante. Des engagements clairs, pour continuer à dessiner le projet d'une ville attentive à chacun, à hauteur d'enfants, tournée vers l'avenir et prête à relever les défis climatiques, sociaux et économiques du futur.

Prendre soin de vous



La gratuité des transports permet jusqu'à 1 600 € d'économies/an pour une famille de quatre.

Pour renforcer le pouvoir d'achat et la solidarité, la Ville créera un Office du pouvoir d'achat, reprenant la logique collective de la mutuelle communale pour obtenir au moins 20 % de réduction sur des dépenses du quotidien, comme les assurances habitation, les alarmes, les pompes à chaleur, les ventilateurs de plafond ou encore l'accès à la culture via un kiosque de billetterie « dernière minute ». La politique sociale repose aussi sur la poursuite de la gratuité des transports, instaurée en 2023, outil doublement social et écologique. En parallèle, la Ville intensifiera son action contre la solitude des aînés : développement de résidences intergénérationnelles, création de résidences sociales seniors, réinstallation de postes de concierges, ajout de bancs dans tous les quartiers, rénovation des logements sociaux, mise en place de parcours sportifs santé... Un effort

particulier sera également porté sur l'inclusion (rues accessibles, trottoirs, référents scolaires handicap, handiplage) et le soutien des femmes seules, avec un guichet unique, des week-ends de répit, davantage de places en crèche et des tarifs réduits renforcés. La lutte contre les discriminations se structure autour d'une Cité des femmes, d'un centre LGBTQIA+ à Clemenceau et d'une politique de soutien juridique systématique contre les actes racistes ou antisémites. Les volets de santé et de dignité ne seront pas oubliés, pour agir contre toutes les exclusions : avec le projet d'une Maison France Services itinérante, la poursuite de la résorption des bidonvilles, la création de nouvelles pensions de famille, la sensibilisation et l'accompagnement des addictions, la création de centres de santé dans les quartiers prioritaires, ou encore le soutien de l'implantation de l'antenne du service public hospitalier à la Mosson.

Faire du logement une priorité



Le programme place le logement au premier rang des urgences locales, avec la création d'une Agence municipale du logement à l'espace Ambroise Croizat, chargée d'accompagner à la fois les locataires et les propriétaires. Cette agence facilitera la production de 1 000 logements conventionnés à loyers modérés, offrira une assurance habitation universelle moins chère et accompagnera les rénovations énergétiques. La Ville s'engage à développer un « Pass accession montpellierain » ainsi que la prise en charge de la part communale des frais de notaire pour les 18-30 ans. La politique logement inclut aussi la construction de 1 000 logements sociaux étudiants, la régulation renforcée des Airbnb via une brigade dédiée, le soutien aux travailleurs essentiels et la priorité donnée à la rénovation de 2 000 logements sociaux (Aubes, Paul Valéry, Montasinos, Montpellier Sud) avec un plan contre les « bouillottes thermiques » comprenant isolation, végétalisation et brise-soleil. La lutte contre l'habitat indigne se matérialise par la démolition de Font del Rey, et la mobilisation des bâtiments vacants pour créer de l'habitat intercalaire.

Renforcer les moyens de sécurité pour tous



L'un des objectifs est de porter à 100 les volontaires de la Réserve communale pour la protection de la population.

La Ville prévoit un renforcement significatif de ses effectifs avec le recrutement de 100 agents supplémentaires, répartis entre police municipale, police métropolitaine des transports et brigade du logement social (GSRI), ainsi que le déploiement de 1 000 caméras de vidéoprotection pour renforcer la dissuasion et l'appui aux enquêtes judiciaires. La stratégie sécurité passe aussi par un Hôtel des Sécurité, un numéro d'appel à quatre chiffres pour joindre la police municipale et des bornes d'appel d'urgence dans l'Écusson et à Port Marianne. La Ville entend également accentuer l'action contre le narcotrafic via des expulsions de logements sociaux pour les trafiquants et la lutte contre les commerces utilisés pour le blanchiment d'argent. La prévention demeure centrale : actions renforcées dans les écoles, conseil aux familles, médiation accrue (30 agents supplémentaires), lutte contre le harcèlement dans les transports, radars sonores, revêtements antibruit et régulation des comportements nocturnes. Enfin, 10 000 Montpellieraines et Montpellierains seront formés aux gestes de premiers secours, et la Ville poursuivra ses investissements anti-inondations et l'implantation d'une troisième caserne de pompiers à Montpellier Sud.

Soutenir l'emploi et l'attractivité économique

Montpellier revendique une ambition économique forte, en misant notamment sur l'accélération des filières stratégiques, ou encore la création d'un guichet unique et d'un « Welcome package », facilitant l'implantation des entreprises, comme leviers pour atteindre 30 000 créations d'emplois. La commande publique sera un moteur de l'emploi local via une plateforme de clauses sociales visant 5 000 bénéficiaires, tandis que des Halles de l'emploi seront créées pour rapprocher formation, orientation et entreprises, en partenariat avec France Travail. Les commerces de proximité bénéficieront d'un soutien renforcé : implantation facilitée des métiers de bouche, création d'un Office du commerce, guichet unique pour les terrasses et travaux, et mise en place d'une foncière commerciale permettant de maîtriser les baux et de préserver la diversité commerciale. Une brigade spécifique accompagnera les commerçants sur la sécurité, tandis qu'une lutte accrue contre les commerces vitrines du blanchiment d'argent sera menée.

Construire une ville à hauteur d'enfants



mille formes, centre d'art pour les 0-6 ans, a ouvert ses portes le 6 février 2026.

Marqueurs forts d'une ville à hauteur d'enfants, il est prévu de faire, de l'éducation dehors – avec la création d'amphithéâtres de plein air accessibles dans tous les quartiers – et de l'ouverture sur le monde, des priorités. Le grand plan écoles 2032 se poursuivra avec des constructions et des rénovations, la végétalisation des cours et l'extension des rues aux écoliers pour sécuriser les abords des établissements, ou encore une nouvelle augmentation de la dotation scolaire et le renforcement de la lutte contre le harcèlement scolaire. La Ville développera l'apprentissage de l'anglais en périscolaire (objectif : 30 écoles) et soutiendra les voyages éducatifs à l'étranger grâce à un fonds Voltaire finançant des séjours à l'étranger de l'école au lycée. Les loisirs seront renforcés par l'ouverture de nouveaux centres ados et un lieu municipal de vacances pour que chaque enfant puisse vivre une expérience de « premières vacances ». Pour les tout-petits, la municipalité amplifiera la végétalisation et la modernisation des crèches (siestes dehors), luttera contre les perturbateurs endocriniens et enrichira l'offre culturelle à hauteur d'enfants.

Développer les transports et les mobilités actives



Après le vélo, le plan marchable sera une priorité de la politique de mobilités de la Ville. Ici rue du Truel, quartier Hôpitaux-Facultés.

Le mandat marquera la continuité d'une refonte majeure des mobilités avec, après la mise en service de la 1^{re} ligne en 2025, le déploiement au total de cinq lignes de bus-tram, qui viendront traverser différents quartiers (Arceaux, Cévennes, Alco, Millénaire, Saint-Lazare, Croix d'Argent, Grisettes, etc.), avec le tramway, pour mailler le territoire métropolitain. La Ville poursuivra l'extension du réseau express vélo, les continuités cyclables et la création de parkings sécurisés et de stations de réparation, tout en étendant le périmètre d'interdiction des trottinettes électriques (Comédie, Antigone). La « marchabilité » devient une priorité avec l'aménagement de trottoirs continus et élargis, la sécurisation des itinéraires scolaires, l'apaisement des quartiers et la transformation des rues sans trottoir. En parallèle, le trafic de transit sera progressivement sorti des quartiers et la sécurité des transports renforcée.

Embellir Montpellier

Une large politique de requalification urbaine sera menée, pour embellir les places et les espaces publics et rafraîchir la ville, avec des actions ciblées sur les places Émile Combes, Chaptal, Carnot, d'Italie, Baumel, Pompignane, des Aubes, ou encore Menuhin et le parvis Jules Guesde. Les avenues de Toulouse et de Palavas seront transformées en des entrées de ville plus vertes et plus agréables. La Ville finalisera le passage au 100 % LED, poursuivra l'embellissement des façades commerciales et soutiendra l'esthétique urbaine avec l'harmonisation du mobilier et l'installation de 1 000 nouveaux bancs, via un plan d'embellissement du centre-ville. De vastes transformations paysagères verront le jour : coulée verte du Verdanson (2 km), réaménagement de l'espace Lavalette, parcours ombragé de 5 km le long de l'aqueduc Saint-Clément, des Arceaux à Alco, ligne d'eau d'Antigone inspirée des dessins d'origine de l'architecte Ricardo Bofill, pour lutter contre les îlots de chaleur, ou encore la connexion du centre historique, avec la création d'une grande continuité piétonne entre l'esplanade Charles de Gaulle et Antigone. Le plan propreté sera également renforcé.



L'esplanade Charles de Gaulle et la place de la Comédie ont été transformées, pour un espace public adapté aux enjeux futurs et rendu aux habitants.

S'engager pour la transition écologique et le cadre de vie



Au cours du précédent mandat, 50 000 arbres ont été plantés, avec petits et grands.

La Ville continuera de déployer une stratégie écologique affirmée avec l'agrandissement ou la création de nombreux parcs, dont Montcalm, agriparcs des Bouisses, Coteau de Malbosc, Collège des Écossais, Grammont ou plateau de Montaubérou, ainsi que 1 000 nouveaux jardins familiaux et 40 hectares désimperméabilisés. Les grandes coulées vertes – Verdanson, aqueduc Saint-Clément, Lavalette – créeront des parcours de fraîcheur et de promenade sur plusieurs kilomètres. La politique nature s'accompagne de la protection de 2 000 arbres supplémentaires, de la distribution de 10 000 arbres aux particuliers et d'un plan « marche à l'ombre » pour végétaliser les parcours urbains. Le volet alimentaire vise 100 % de bio, local et labellisé dans les cantines, l'ouverture de huit Maisons de l'alimentation, la Cité de l'alimentation en 2028 et la poursuite de l'expérimentation de la sécurité sociale de l'alimentation à Celleneuve. Le bien-être animal progresse grâce à un centre de soins pour la faune sauvage à proximité du zoo et à la généralisation de la régulation non létale des animaux liminaires (pigeonniers et graines contraceptifs).

Pérenniser l'élan culturel et sportif

La Ville sanctuarise son budget culture et multiplie les projets structurants : agrandissement du musée Fabre pour son bicentenaire, création d'un cinéma à hauteur d'enfants à Celleneuve. Faire de la salle Bagouet un espace dédié aux BD et aux mangas et aménager un lieu d'exposition pour la culture scientifique à la médiathèque Émile Zola. La politique culturelle restera tournée vers les grands festivals, tout en soutenant le street art et les pratiques artistiques des enfants. Un grand plan Livre permettra d'installer des bibliothèques dans chaque école et d'offrir un ouvrage à chaque élève, chaque année. Côté sport, Montpellier confirme son rang de première ville sportive de France : rénovation du stade de la Mosson renommé Louis Nicollin, création d'une salle de handball, d'un espace tennis de table, d'un musée du sport, et multiplication des équipements en plein air (basket 3x3, musculation, ping-pong). Une attention particulière est portée au sport féminin, avec davantage de soutien aux clubs et une intégration du genre dans la conception des équipements.



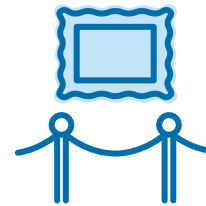
Montpellier souhaite être une référence en matière de sport féminin.

Classement au patrimoine mondial de l'UNESCO



Au Mikvé, bassin rituel juif médiéval, de nouvelles vitrines extérieures condensent les découvertes récentes des archéologues et des historiens, pour offrir le passé à portée de regard.

Un objectif qui passera par une valorisation du patrimoine médical et du centre médiéval de Montpellier, une réouverture au public du Mikvé et la création du musée de l'histoire de Montpellier sur le site des anciennes archives départementales. Le tout renforçant l'attractivité touristique globale du territoire.



CONSEIL MUNICIPAL

Un budget 2026 économe, ambitieux et juste

Le Budget primitif 2026 de la Ville de Montpellier a été adopté le 14 avril dernier à la majorité et il s'élève à 718 millions d'euros. Présenté par Serge Guiseppin, adjoint au maire en charge des Finances et des Ressources humaines, il a permis de montrer un socle financier solide et d'affirmer des choix politiques forts, pris en faveur de tous les Montpelliérains. Un cap financier maintenu et maîtrisé, malgré un environnement financier toujours plus contraint.

Stabilité de la fiscalité et poursuite des projets d'investissement

S'élevant à 718 millions d'euros, le budget primitif communal 2026 affecte 498 millions d'euros de dépenses aux politiques publiques (voir graphique). Il s'inscrit dans un contexte toujours contraint, avec un rebond de l'inflation de 2 % en 2025 et de 2,6 % attendus en 2026, l'impact de la loi des finances 2026 qui entraîne la hausse de la cotisation CNRACL et une diminution des compensations fiscales, ou encore une tendance à la hausse des taux d'intérêt. Cette dernière étant accentuée par la situation de l'État et les incertitudes du contexte international. Pour autant, des choix politiques forts ont été faits par la municipalité, afin de poursuivre les projets d'investissement essentiels pour Montpellier et de réaliser des efforts de gestion sans transiger sur la qualité du service public. À noter, tel que le relevait Serge Guiseppin : « Nous avons fait des choix forts. Le premier porte sur le maintien de la stabilité de la fiscalité », avant de faire état d'une conservation du taux de la Taxe sur le Foncier Bâti à 52,63 %, ou encore de la stabilité à 22,49 % de la Taxe d'Habitation sur les Résidences Secondaires (THRS) et à 112,71 % de la Taxe sur le Foncier Non Bâti. Avec des taux qui restent stables depuis 2020, contrairement à 60 % des villes de plus de 200 000 habitants, où ils ont augmenté.

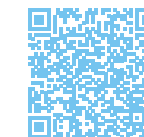
Des actions pour toutes et pour tous

« Sans l'épargne brute, nous ne pourrions pas investir, ce qui est nécessaire pour notre ville », a-t-il souligné, avant de détailler les sections de fonctionnement et d'investissement et de rappeler également l'importance de « maintenir la section de fonctionnement qui permet de garder le cap financier » et de rappeler que « derrière tout ce que nous réalisons, il y a des hommes et des femmes ». « Des chiffres qui sont importants. Ce budget est non seulement économe, mais il est aussi ambitieux et juste pour tous les Montpelliérains. Je vous demande de voter pour celui-ci non pas comme pour un document comptable, mais pour un document de foi dans l'avenir de votre ville », concluait le rapporteur du budget.

Les orientations côté politiques publiques

Écoles, politique alimentaire et crèches (181 M€), sécurité et salubrité (53 M€), aménagement (64 M€), solidarité et proximité (38 M€)... les priorités financières et les projets pour l'année à venir s'inscrivent dans la stratégie de financement du nouveau mandat. Les dépenses d'équipement s'élèvent à 157 M€ et alimenteront, par exemple, les constructions de la Cité de l'Alimentation et de l'Hôtel des Sécurités, la rénovation énergétique des écoles et des crèches,

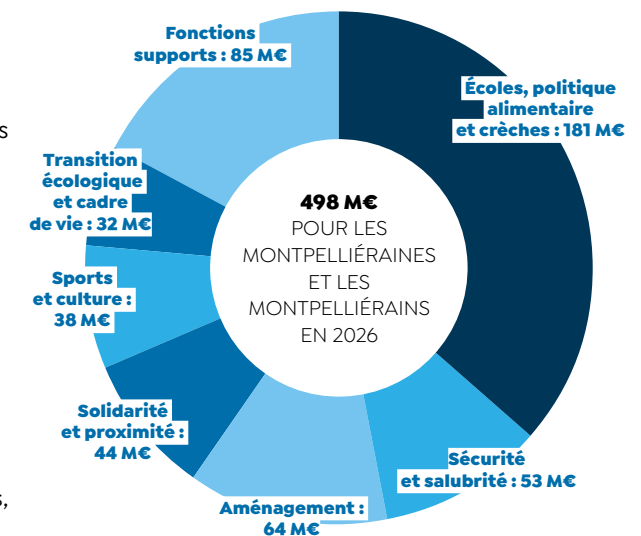
ou encore le projet du grand parc de Lunaret Lavalette Montmaur. « Le travail qui a été conduit nous permet de présenter un budget de responsabilité, de sérieux et de volontarisme », concluait le maire de Montpellier en réponse aux divers intervenants en séance, tout en étayant par l'exemple des investissements prévus « qui disent une ville plus écologique, plus solidaire, une ville qui relève ses défis ».



À lire sur encommun.montpellier.fr

10 engagements à suivre

- Défendre le pouvoir d'achat des citoyens, avec l'Office du pouvoir d'achat.**
- Faire du logement une priorité, avec une Agence municipale du logement.**
- Sécurité : renforcer les moyens (police, caméras de vidéoprotection, formations aux premiers secours...).**
- Faire de Montpellier la Métropole la plus attractive pour les entreprises.**
- Renforcer les transports en commun et les mobilités actives.**
- Continuer d'embellir Montpellier (places, rénovation des quartiers Mosson, Cévennes, Saint-Martin...).**
- Une ville toujours plus à hauteur d'enfants (Plan écoles, école dehors, périscolaire, aires de jeu...).**
- Montpellier, une ville parc (10 nouveaux parcs, 1 000 jardins familiaux, 1 000 bancs supplémentaires, 5 nouvelles coulées vertes...).**
- Montpellier première ville sportive de France.**
- S'engager indéfectiblement pour la culture.**



La Ville vous accompagne au quotidien

Petite enfance et éducation, solidarité, sécurité, environnement, sport, culture... Quels sont les champs d'action de votre mairie ? Découvrez les missions exercées au quotidien par la Ville de Montpellier pour répondre aux besoins des habitants et des usagers de son territoire, tout au long de leur vie, et s'inscrire dans les enjeux d'avenir.



État civil et citoyenneté

Organisation des élections
Gestion des registres d'état civil



Petite enfance et éducation

Crèches - Haltes garderies
Construction et entretien des écoles primaires
Restauration scolaire et alimentation
Accueils périscolaires et de loisirs
Projet transversal "Ville à hauteur d'enfants"



Jeunesse et citoyenneté

Accompagnement des 12-29 ans dans leur parcours d'autonomie et d'insertion
Espace Montpellier Jeunesse
Soutien pour la vie quotidienne (bourses, emploi, logement...)
Informations dédiées aux études, à l'orientation et à l'engagement citoyen



Urbanisme - aménagements

Espaces publics
Voiries
Rénovation urbaine
Délivrance des permis de construire



Sécurité et tranquillité publique

Police municipale
Mission Sécurité Civile, pour la prévention et gestion des risques majeurs
Prévention de la délinquance
Réglementation locale
Régulation du domaine public et des mobilités
Supervision et vidéo-surveillance



Économie - Emploi

Commerces - Artisanat
Marchés



Solidarité

Centre communal d'action sociale (CCAS)
Aides ponctuelles aux familles vulnérables
Lutte contre la précarité alimentaire ou énergétique
Seniors - Âge d'Or
Insertion des jeunes
Logement social



Égalité

Lutte contre les discriminations
Égalité Femmes/Hommes
Accessibilité et inclusion des personnes en situation de handicap



Environnement

Parcs et jardins
Protection de la faune sauvage en ville
Préservation du patrimoine naturel



Culture

Soutien à la création artistique
Valorisation du patrimoine
Équipements
Manifestations
Musées



Santé

Santé environnementale
Prévention et dépistage
Coordination des associations de santé du territoire
Lutte contre les pollens allergisants et les perturbateurs endocriniens



Sport

Équipements
Aides aux clubs
Événements



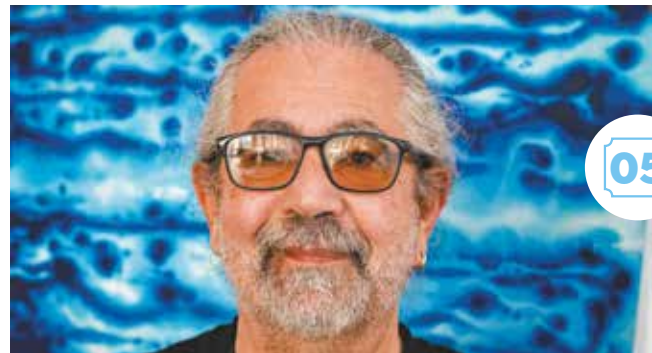
Action internationale

Jumelages
Dispositifs d'accueil d'étudiants étrangers
Initiatives favorisant les échanges étudiants

Pignon sur rue

Rue du Général Vincent

Enclave bucolique dédiée à l'art, la rue du Général Vincent est celle des artistes, près du plan Cabanes. Rénovée en 2022 en zone de rencontre, elle est à présent apaisée, respirable et accueillante.



05

© L.Séverac

ÉTIENNE SCHWARCZ

Art Factory, the place to be

Artiste peintre, compositeur de musique en étroite collaboration avec des chorégraphes et danseurs de renom... « Créer est un besoin vital, je suis aussi un créateur de lieux », confie celui qui créa *La Chapelle*... Art Factory est, depuis 2019, à la fois son atelier créatif, une galerie, un salon avec chaque mois une exposition, des ateliers poésie, des concerts...

Un lieu ouvert, de réflexion et de partage, mais avec, pour Étienne, une exigence perpétuelle. Celle de la qualité « pour avancer vers un monde plus lumineux », à l'image peut-être du bleu de ses toiles. « Cette rue est un projet extraordinaire. »

facebook.com/es.artfactory

Un peu d'histoire

Le général de division Jean-Baptiste Vincent (1862-1928) est né à Montpellier. Sa famille vivait boulevard Gambetta dans l'immeuble jadis appelé hôtel Racine. Il a fini sa carrière comme professeur à l'école Polytechnique ; il est mort à Uzès, où il possédait une résidence secondaire.



Grande fête du collectif des 16 artistes, samedi 13 juin à 14h : performances artistiques, ateliers créatifs ouverts au public, animations musicales. Venez nombreux !



© L.Séverac

16

© L.Séverac

05

SOPHIE MASSAULT

Venez rencontrer Tomomi, la malicieuse !

Passionnée, passionnante, pétillante ! Sophie Massault, peintre sur porcelaine et faïence, qui a exercé dans les arts de la table au café de Flore, à la Tour d'Argent, déploie une incroyable énergie pour réveiller la rue des artistes : « Un nom fort mais invisible des Montpelliérains, cette rue a vraiment besoin d'une mise en lumière »... et aussi pour faire connaître au grand public son art minutieux. « Venez rencontrer la malicieuse Tomomi ! Mon personnage fétiche que j'ai créé ! » La porte de son charmant atelier boutique est toujours ouverte depuis 4 ans. « Et voilà un an que je colle Tomomi dans les rues, sur les vitrines... toujours avec un vers poétique. » Sophie, l'habilleuse de porcelaine®, mérite vraiment d'être reconnue à la hauteur de son immense talent.

instagram.com/tomomi.official/

GISÈLE CAZILHAC

C'est la vie en couleur des "Pipoles"

Un style lyrique, poétique, humoristique avec ses grandes toiles foisonnantes de personnages virevoltants, ses fluorescents « pipoles ». Voici Gisèle Cazilhac. Son univers donne envie de fredonner : « C'est la vie en couleur, tiens voilà le marchand de ballons ! » Ancrée sur la scène artistique, figure incontournable de Montpellier, un lien fort s'est tissé au fil du temps : « Je suis fière d'être reconnue par mes pairs et ma ville. » Après les Beaux-Arts, elle réalise de nombreuses expositions et performances : l'affiche peinte Cinemed 2006, à l'hôtel de Ville, ses marelles géantes, ses BD, ses noir et blanc « qui plaisent », créations à voir dans son joli atelier. « J'en rêvais ! Mon musée, ma galerie, enfin un lieu à moi depuis un an. J'ai pignon sur rue. » Et, si on lève le nez, se dévoile son œuvre en création : « Avec mon plafonnier, je deviens Le Gisèle Ange de Montpellier ! »

instagram.com/cazilhac/



© L.Séverac



13

© L.Séverac

MAGUELONE FRULIO

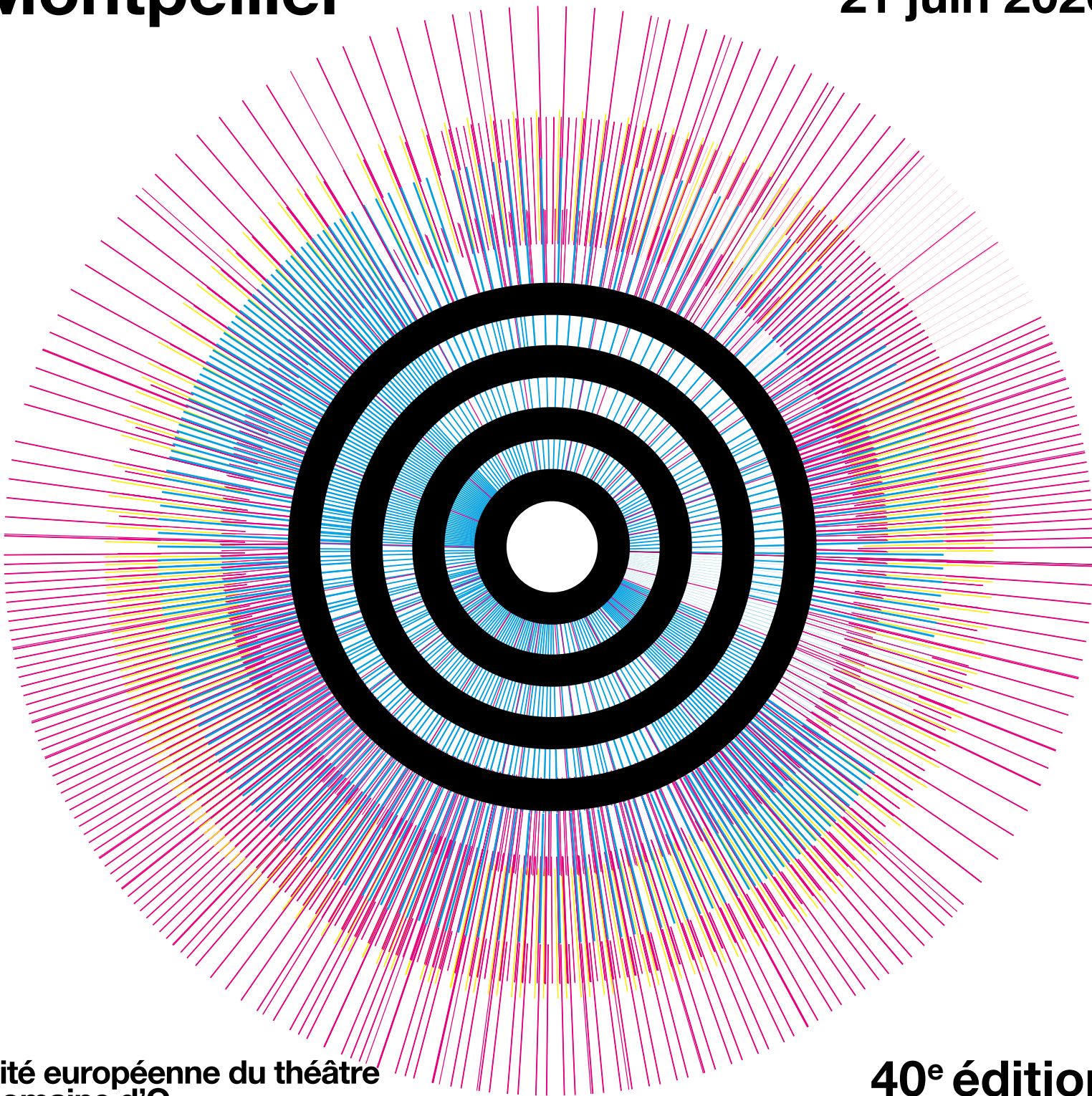
Sous l'arbre aux 1 000 grues

Des milliers de petits papiers pliés virevoltent dans l'antre poétique de l'atelier de Maguelone Frulio où trône l'arbre inspiré de la légende japonaise : pliez mille grues et vos vœux se réaliseront... « Je pratique l'origami, c'est ma manière d'être en lien avec le monde. Avoir un espace à soi était un rêve. C'est mon boudoir, non une galerie, révèle l'artiste à la douce sensibilité. Et, de mon petit cocon, j'ai, depuis 2018, vu la rue se métamorphoser. Sombre, mal famée, elle est devenue lumineuse, grâce aux installations de la Ville, à la végétalisation. Avec les autres artistes, nous pensons à la façon d'animer cette rue au rythme de chacun. »

instagram.com/oz_aime/

Printemps des Comédiens Montpellier

29 mai —
21 juin 2026



Cité européenne du théâtre
Domaine d'O
Montpellier



40^e édition
du festival

